

L'info du jour

« Départ » surprise du sous-préfet : les maires et la députée en colère

Brignoles Un décret a mis fin aux fonctions du haut-fonctionnaire le 3 janvier. Les élus dénoncent la soudaineté de cette décision, selon eux néfaste à la vie du territoire, à deux mois des élections



Près d'une quarantaine d'élus de tout le centre Var se sont réunis pour dénoncer la décision de démettre André Carava de ses fonctions.



Le rôle d'un sous-préfet



● Les sous-préfets (deux dans le Var, à Brignoles et Draguignan) assistent les préfets (un dans le Var, à Toulon).
● Le sous-préfet d'arrondissement représente l'État et assure localement les missions de sécurité, de mise en œuvre des politiques publiques, d'ingénierie de développement territorial, de conseil aux collectivités et d'animation des services déconcentrés de sa circonscription administrative.
● Il est le membre du corps préfectoral le plus en contact des citoyens et des territoires.



● L'arrondissement de Brignoles compte 67 communes situées au nord-ouest du département (en jaune). C'est le moins densément peuplé (182 227 habitants), après ceux de Draguignan (305 697, en vert) et Toulon (570 816, en bleu).
● André Carava a été nommé sous-préfet de Brignoles le 14 juin 2016. Auparavant :
- 2014-2016 sous-préfet à Montbrison (Loire) ;
- 2009-2014 sous-préfet à Apt (Vaucluse) ;
- 2005-2009 chargé de mission auprès du préfet de la région Centre ;
- 2002-2005 chargé de mission auprès du préfet du Loiret ;
- 1997-2002 administrateur civil ;
- 1993-1997 sous-préfet de Limoux (Hautes-Pyrénées) ;
- avant 1993 sous-préfet de Sainte-Menehould (Marne), entre autres.

Une quarantaine de maires et élus de tout le nord-ouest du Var (Provence verte, Cœur du Var et Provence Verdon) se sont retrouvés, hier après-midi, au siège de la communauté d'agglomération Provence verte, à Brignoles. Ils répondaient à la double invitation lancée par la députée de la 6^e circonscription, **Valérie Gomez Bassac**, et le président de « Provence verte », **Didier Brémont**, également maire de la ville sous-préfecture.

Tous souhaitaient réagir à l'annonce parue au *Journal officiel*, ce vendredi 3 janvier : « Par décret du Président de la République, il est mis fin aux fonctions de sous-préfet de Brignoles exercées par M. André Carava, sous-préfet hors classe. Il sera appelé à de nouvelles fonctions. »

« Humainement, cela me gêne »

La députée lançait la réunion : « Je ne connais pas les raisons officielles pour lesquelles ses fonctions ont été retirées au sous-préfet. Je tiens à saluer le travail d'André Carava et la parfaite entente qui régnait entre nous. Comme nombre d'entre vous, les services de l'État m'ont interrogée, avant l'été, sur ce que je pensais du travail de la sous-préfecture brignolaise. Comme vous, j'ai salué l'engagement et l'efficacité de l'administration et du sous-préfet. Je constate que cela n'a servi à rien, puisqu'il m'a été rapporté qu'André Carava aurait été remercié parce qu'il n'était pas « à la hauteur » de sa fonction... Dire cela à un

homme après plus de trente ans de carrière, à cinq mois de son départ à la retraite (lire ci-contre), humainement, cela me gêne. Comme le fait que l'on n'ait pas informé, comme c'est l'usage, les élus avec lesquels il travaillait au quotidien. »

Valérie Gomez-Bassac rappelle que le territoire rural de l'arrondissement nécessite la proximité, tant géographique que technique, de la sous-préfecture, « dont l'existence ne serait cependant pas menacée ».

« Je n'avais jamais vu ça »

Bernard de Boisgelin, maire de Saint-Martin et président de la communauté de communes « Provence Verdon », affirme n'avoir « jamais vu un tel limogeage en trente ans de vie politique. Aujourd'hui, je suis inquiet, car André Carava était un défenseur de notre territoire et de son caractère rural. Faut-il voir, dans la décision de le démettre, une forme de mépris, d'un manque de considération manifeste de notre spécificité ? »

« Il était à nos côtés »

André Guiol, maire de Néoules, président varois des maires ruraux de France, par ailleurs président du Sived-NG, en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères, appuyait à son tour sur le « manque de respect et de considération » suggéré par la décision. « André Carava a été d'une aide précieuse après la fermeture du Balançon, comme il a été à nos côtés lors des récentes inondations. Le faire partir à deux

mois des élections municipales met les petites communes en difficulté. »

Le « courage » de la députée salué

Didier Brémont est véhément. « Il va falloir se battre. Nous sommes élus, de toutes tendances. Ceux qui, aujourd'hui, semblent prendre les décisions, ne sont que "nommés". Si on ne fait rien, on va finir par nous annoncer que le sous-préfet ne sera pas remplacé... Alors il faut qu'on ait le même courage que la députée, qui dénonce une décision prise sous le mandat d'une majorité dont elle est membre. »

« Coup de poignard, agression »

De nombreux élus ont dit leur inquiétude pour le suivi de gestion de dossiers en cours, notamment dans le cadre du transfert de compétence « eau » des communes vers les communautés ou la création de syndicats mixtes et autres parcs naturels. « Vers qui les petites communes vont-elles pouvoir se tourner ? Virer le sous-préfet qui les suit depuis le début est un véritable coup de poignard, une agression... » (**Pierre Gautier**, maire de Forcalqueiret). « Nous sommes face à un défaut d'exemple de la part de l'administration, qui vantait, il y a peu, les mérites de la proximité » (**Franck Pero**, maire de Bras).

Emmanuel Hugou, maire de Saint-Julien, enfonce le clou, rappelant un épisode douloureux de la vie administrative varoise : « Je crois que voir autant de maires réunis spontanément pour contester une décision de l'État ne s'est pas vu dans le Var depuis le transfert de la préfecture de Draguignan vers Toulon (en 1974, Ndlr). »

Gilles Rastello, maire de Plan d'Aups, est fidèle à l'esprit des Compagnons et prêt à agir immédiatement : « Cet homme a été empêché de mener son ouvrage à son terme. Nous, nous sommes là, prêts à agir. Nous devons l'aider. »

Une lettre ouverte envoyée à Paris

Tous ont convenu qu'il fallait montrer leur détermination de manière officielle. « Il ne faut pas laisser pour-

rir la situation », a conseillé la députée. C'est donc une lettre ouverte, signée par la quasi-totalité des élus de l'arrondissement, dont certains parlementaires, qui devrait être envoyée dans les prochains jours au Président Emmanuel Macron, au Premier ministre Édouard Philippe et au ministre de l'Intérieur Christophe Castaner.

GUILLAUME JAMET
gjamet@varmatin.com

Sont également intervenus :

Catherine Altare, maire de Puget-Ville, qui représentait **Jean-Luc Longour**, président de « Cœur du Var » ; **Jean-Pierre Vèran**, président varois des maires de France, la sénatrice **Christine Lanfranchi** (représentée) dont le courrier adressé au ministre de l'Intérieur Christophe Castaner lui demandant de revenir sur la décision a été lu, **Christian David** maire de Carnoules, **Éric Audibert** (Montfort-sur-Argens), **Sébastien Bourlin** (Pourrières), **Michael Latz** (Correns), **Jean-Pierre Morin** (Sainte-Anastasio), **Jean-Martin Guisiano** (Méoules), **Michel Gros** (La Roquebrussanne et président du Parc naturel Sainte-Baume), **Jérémy Giuliano** (LeVal), **Jean-Michel Constans** (Touves), **Jean-Marc Etienne** (Pontevès), **Patrick Genre** (Carcès), **Gérard Fabre** (Garéoult), **Annie Charrier** (Iavernes), **Thierry Bongiorno** (Gonfaron).

Sollicité par notre rédaction pour réagir à la colère des élus, le préfet du Var, Jean-Luc Videlaïne, nous a fait communiquer le texte suivant :

« Comme chacun le sait, les mutations sont habituelles dans le corps préfectoral et ne font pas l'objet d'une programmation publique et fixée longtemps à l'avance. La durée moyenne de présence dans un poste de sous-préfet d'arrondissement est actuellement de 29 mois. S'agissant de Brignoles, le processus est d'ores et déjà engagé pour qu'un successeur soit nommé. L'existence de la sous-préfecture de Brignoles n'est en rien menacée. La continuité de la présence de l'État dans l'arrondissement est pleinement assurée. »

Ni André Carava, ni le ministère de l'Intérieur n'ont donné suite à nos sollicitations.



Au terme de la réunion, les élus présents ont paraphé un projet de lettre ouverte qui sera prochainement adressée au Président, au Premier ministre et au ministre de l'Intérieur. (Photos A. F.)